

Burundi : Bob Rugurika placé en liberté provisoire

Jeune Afrique, 18/02/2015 Burundi : le journaliste Bob Rugurika bientôt libre Le parquet de Bujumbura a décidé mercredi de placer en liberté provisoire Bob Rugurika, journaliste burundais et directeur de la Radio publique africaine (RPA). Ce dernier devra avant cela verser une caution de 15 millions de francs burundais (environ 8 000 euros). Le journaliste burundais Bob Rugurika sera bientôt libre. En détention depuis le 20 janvier, le directeur de la Radio publique africaine (RPA), l'un des principaux organes de presse privé du pays, a été placé en liberté provisoire, a-t-on appris mercredi 18 février. [Photo : Bob Rugurika (en vert, la tenue des prisonniers) lors d'une visite ses nombreux soutiens]

Bob Rugurika devrait quitter le pénitencier de Muramvya à Bujumbura jeudi, une fois que la caution requise par la justice, 15 millions de francs burundais (environ 8 000 euros), sera versée. Le directeur de la RPA devra également se présenter devant le parquet une fois par mois et ne pourra pas quitter le Burundi sans y être autorisé, précise Fabien Segatwa, l'un des deux avocats du journaliste. "J'ai bon espoir que cette liberté provisoire se transforme en liberté définitive", explique-t-il. Convoqué le 20 janvier par le procureur de la République pour s'expliquer sur la diffusion quelques jours plus tôt, sur les ondes de la RPA, de l'interview d'un homme prétendant avoir participé à l'assassinat en septembre 2014 à Bujumbura de trois religieuses italiennes pour le compte des services de renseignement burundais, le journaliste était depuis poursuivi pour "violation du secret de l'instruction", "recel de criminel" et surtout "complicité d'assassinat". Une peine qui peut valoir jusqu'à vingt ans de prison. Son arrestation avait créé un certain émoi notamment chez ses confrères journalistes. Par Vincent Duhem